



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PROTECTON CAR SHAMPOO

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PROTECTON CAR SHAMPOO

Numéro du produit PCS010, PCS501

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

## PROTECTON CAR SHAMPOO

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
----------------------------------	---

**Contient** 2-METHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

**Etiquetage des détergents** < 5% agents de surface anioniques, < 5% agents de surface non ioniques, Contient BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>AMIDES, C8-C18(EVEN NUMBERED) AND C18(UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL)</b>	<b>1-&lt;2%</b>
--	-----------------

Numéro CAS: —

Numéro CE: 931-329-6

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490100-53-0000

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Chronic 2 - H411

<b>BENZENESULFONIC ACID, 4-C10-13-SEC-ALKYL DERIVS., COMPDS. WITH TRIETHANOLAMINE</b>	<b>1-&lt;2%</b>
---	-----------------

Numéro CAS: 121617-08-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119971970-28

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

## PROTECTON CAR SHAMPOO

<b>ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS</b>	<b>1-&lt;2%</b>
Numéro CAS: 68891-38-3                      Numéro CE: 500-234-8                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-0000	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412	
<b>DIÉTHANOLAMINE</b>	<b>0.3-&lt;0.5%</b>
Numéro CAS: 111-42-2                      Numéro CE: 203-868-0	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373	
<b>GLYCERINE</b>	<b>&lt;0.1</b>
Numéro CAS: 56-81-5                      Numéro CE: 200-289-5	
<b>Classification</b> Non Classé	
<b>2-méthylisothiazol-3(2H)-one</b>	<b>0.001 - &lt;0.005%</b>
Numéro CAS: 2682-20-4                      Numéro CE: 220-239-6 Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### Commentaires sur la composition

Ce produit ne contient pas de composants dangereux, ou ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Information générale

Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. Eloigner la personne touchée de la source de contamination.

## PROTECTON CAR SHAMPOO

<b>Inhalation</b>	Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si de grandes quantités ont été ingérées. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Important ! Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Des ampoules peuvent se former.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Quitter immédiatement la zone de danger.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## PROTECTON CAR SHAMPOO

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### DIÉTHANOLAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 3 ppm 15 mg/m<sup>3</sup>

#### GLYCERINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

## PROTECTON CAR SHAMPOO

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après le contact. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Vert.
<b>Odeur</b>	Presque sans odeur.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): $9.0 \pm 2$
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	100°C @ 1013 hPa
<b>Point d'éclair</b>	>60°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	1.00g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	650 cP @ 20°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

## PROTECTON CAR SHAMPOO

**Autres informations**                      Aucun.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                          Pas de risques particuliers de stabilité.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                      Non applicable.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                          Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                      Métaux alcalins. Métal fritté.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**                      Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques**                          Aucune information disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**                      L'effet corrosif oculaire a été évalué en utilisant la méthode « Isolated Chicken Eye » selon la Ligne directrice 438 de l'OECD; les résultats de cette étude montrent qu'à un niveau de dilution de 25% dans l'eau, le shampoing concentré utilisé comme matière première dans le mélange ne cause pas de lésions oculaires graves et ne nécessite donc pas de classification H318 et de pictogramme associé. Il n'existe actuellement aucune méthode de test in vitro validée pour déterminer l'irritation oculaire, donc les produits contenant jusqu'à 25% de cette matière et ne contenant aucun autre composant classé comme dangereux requièrent la classification H319 avec le pictogramme « point d'exclamation » associé.

**Inhalation**    Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion**    Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané**                                      Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire**                                      Provoque une irritation des yeux.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé**                      Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**    Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

## PROTECTON CAR SHAMPOO

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## PROTECTON CAR SHAMPOO

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Health & Safety Department

**Date de révision** 07/06/2019

**Révision** 5

**Remplace la date** 04/12/2018

**Numéro de FDS** 31623

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H311 Toxique par contact cutané.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.